



Changements climatiques : quelles conséquences sur les migrations ?

Morgane Devries

© Une analyse de l'IRFAM, Liège, 2019 – 20

Préambule

Dans le cadre de son travail d'investigation et de l'animation d'un débat public à propos *des politiques migratoires et d'intégration — ainsi que de leurs conséquences sur les populations —*, l'IRFAM suggère, en libre accès, une série d'analyses qui ont pour objectif d'approcher les vécus de familles issues de l'immigration dont la trajectoire est rythmée par des événements, parfois dramatiques, qui peuvent occasionner des ruptures. En effet, la globalisation culturelle et les flux de populations installent les familles dans un contexte sans cesse plus diversifié, dans une société ouverte à des représentations, codes, mémoires et histoires différentes, imprégnant les manières de concevoir leur devenir. Notre travail offre ainsi une information et une grille de lecture de faits découlant directement *des politiques d'immigration et d'intégration comme elles sont appliquées en Belgique*, au-delà des généralisations ou des descriptions chiffrées, en filigrane de récits recueillis par des professionnels de première ligne, auprès d'hommes, de femmes et d'enfants pris par le mouvement migratoire.

Les analyses proposées permettent au lecteur d'accéder à une approche synthétique de ces questions et situations, sous la forme de brèves thématiques, principalement axées sur la parentalité dans un contexte migratoire et postmigratoire, et touchant des facettes de vie propre à des familles précarisées ou en situation de vulnérabilité.

Ces lectures sont destinées à outiller les intervenants éducatifs, psychosociaux et socioculturels — professionnels ou bénévoles — travaillant directement ou indirectement auprès de familles fragilisées. Elles questionnent également les décideurs qui leur accordent ou pas les moyens d'un fonctionnement efficace. *Bonne lecture !*

Pour citer cette analyse :

Morgane Devries, « Changements climatiques : quelles conséquences sur les migrations ? », *Diversités et Citoyennetés*, n° 54, 2019, p. 28-31.

Changements climatiques : quelles conséquences sur les migrations ?

Morgane Devries

En 2014, plus de 19 millions de personnes ont été déplacées au sein de leurs pays du fait de catastrophes naturelles (Gemenne et coll., 2016). Les travaux émergeant sur la question à partir des années 2000 ont permis de conceptualiser ce phénomène. Néanmoins le grand public et les acteurs politiques semblent sceptiques à considérer les migrations environnementales, se focalisant avant tout sur les migrations comme une menace pour la sécurité. Le dernier Eurobaromètre (2019) place les migrations, la dette et les pensions comme étant les principales préoccupations des Belges, avant le chômage et le climat. Si les problématiques liées aux migrations et au climat sont représentées indépendamment, le GIEC¹ en propose une lecture intégrée afin de prôner une perception systémique des phénomènes en cours. Synthétisons leurs observations.

Le climat dans les flux migratoires. Dès 2014, le [GIEC](#) fait mention de nombreux impacts sociologiques des changements climatiques. Parmi ceux-ci, la vulnérabilité des populations humaines. Les changements climatiques bouleversent, en effet, les conditions de vie et amènent de nouveaux schémas de migration. Sans statut ni définition légale, les migrants environnementaux sont entendus, par l'OIM comme des « *personnes ou groupes qui, essentiellement pour des raisons liées à un changement environnemental soudain ou progressif influant négativement sur leurs conditions de vie, sont contraintes de quitter leur foyer habituel ou le quittent de leur propre initiative, temporairement ou définitivement, et qui, de ce fait, se déplacent à l'intérieur de leur pays ou en sortent* ». Depuis 1990, les tendances migratoires sont majoritairement le fait de populations rurales se déplaçant vers des centres urbains. Selon le GIEC, environ 80 % des migrations sont des déplacements au sein des frontières nationales.

Le climat influence les instabilités sociales. Les changements climatiques peuvent également infléchir les déplacements de populations dans la mesure où ils peuvent, selon une autre publication du [GIEC](#), « *augmenter indirectement les risques de conflits violents en exacerbant les moteurs de ces conflits que sont la pauvreté et les chocs économiques* ». Ainsi, « *les impacts des changements climatiques vont ralentir la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans les pays à faibles revenus, éroder davantage la sécurité alimentaire, créer de nouveaux foyers de pauvreté, creusant les inégalités* ». Ces changements semblent participer aux instabilités sociales qui déstructurent la vie des populations, notamment, « *pour les personnes et communautés défavorisées, quel que soit le niveau de développement des pays.* » Toujours selon le [GIEC](#), dépendamment du rendement des cultures ou encore de la disponibilité en eau, une augmentation de 2°C au niveau global — telles que les projections laissent à supposer — pourrait affecter de manière disproportionnée certaines populations.

Le climat participe aux adaptations humaines. Face à ces enjeux, des réponses sociétales au niveau politique, juridique, technologique et des modes de production/consommation sont observables. Concrètement, l'adaptation humaine est un « *processus d'ajustement au climat actuel ou futur et à ses effets* » qui vise à « *à modérer les dommages ou exploiter les opportunités bénéfiques* ». Pour le [GIEC](#), « *des changements dans les formes de migration peuvent constituer une stratégie d'adaptation efficace pour répondre à l'exposition aux événements extrêmes et à la variabilité climatique à plus long terme* ». La mobilité est, de fait, l'une des stratégies couramment utilisées par l'être humain pour maintenir ses moyens de subsistance et ses conditions de survie lors de changements sociaux ou environnementaux. Au fil du temps, l'adaptation devient une stratégie de plus en plus intégrée dans certains processus de planification humaine même si sa portée reste encore limitée.

Effets du climat sur les mouvements de populations

Au cours du 21^e siècle, les changements climatiques devraient augmenter les déplacements des populations. Selon les experts du GIEC, si cette réalité est difficilement quantifiable, en raison des dimensions multifactorielles des phénomènes migratoires, le climat peut participer à transformer les conditions de vie des humains et leurs interactions avec l'environnement. Les risques climatiques impactant les flux migratoires sont nombreux.

Le climat parmi un ensemble de facteurs. Si les formes d'insécurité sont multiples, le climat peut influencer substantiellement la sécurité humaine en réduisant les moyens de subsistance et accroître les migrations forcées, ainsi que fragiliser les États. Selon le [GIEC](#), « *bien qu'il soit difficile d'associer les changements climatiques directement à la sécurité humaine, certains risques majeurs sont bien documentés, ce qui permet ensuite d'évaluer l'interaction de ces risques avec les dimensions culturelles du changement, ainsi que les risques de migration et de conflit. Il est bien établi que les risques directs du changement climatique pour la vie et les*

¹ Au sein du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat, l'unité « *Santé humaine, bien-être et sécurité* » s'attèle à dégager des analyses concernant l'impact des changements climatiques sur les migrations.

moyens de subsistance sont fortement différenciés par des facteurs sociodémographiques, tels que l'âge, la richesse et le sexe ».

Le climat comme reproducteur de l'inégalité sociale. De manière générale, les rapports du [GIEC](#) font état de risques liés au climat et la manière dont ceux-ci tendent à reproduire des schèmes d'inégalités : ils accroissent les vulnérabilités des personnes vivant dans la pauvreté par rapport aux moyens de subsistance qui sont à leur disposition. Parmi les différents risques identifiés, ce sont « *les conditions météorologiques extrêmes et les changements environnementaux à long terme, y compris l'élévation du niveau de la mer [qui] entraîne à la fois un plus grand nombre de personnes déplacées et un accroissement du nombre de populations réellement piégées* ». Certains flux migratoires sont sensibles aux changements de disponibilité des ressources, tandis que des groupes vulnérables, plutôt majoritaires, ne disposent pas des moyens nécessaires pour pouvoir migrer et éviter les effets des inondations, des tempêtes et des sécheresses. Les impacts des changements climatiques touchent majoritairement les populations les plus vulnérables du sud, notamment celles vivant de la culture agricole. Si ces populations semblent le plus souvent contraintes de migrer, cherchant à sortir de la précarité de leurs conditions de vie, elles ne sont pas toutes en mesure de se prévaloir d'une mobilité spatiale suffisante et peuvent faire l'expérience d'échecs, les invitant à retourner, par exemple, dans leurs villages.

Le climat et les déplacements différenciés selon les régions du monde. Les catastrophes déclenchées par les phénomènes climatiques induisent la grande majorité des déplacements de populations (86 %) qui, en fonction de leur nature, est concentrée dans certaines régions du monde. À travers les données statistiques, le climat semble renforcer les disparités nord-sud, mais également les disparités sud-sud. Si les pays du sud sont majoritairement affectés par les changements climatiques, ceux-ci ne sont pas touchés de façon équivalente face aux catastrophes naturelles recensées. Parmi celles-ci, on compte prioritairement un nombre important d'inondations (55 % des mouvements totaux de 2008-2014) — notamment les ouragans (29 %) — et d'autres séismes, comme les tremblements de terre (14 %) (Gemenne et coll., 2016, 26-27). En conséquence, il s'avère que les pays les plus touchés par les déplacements en raison de telles catastrophes sont : les Philippines (19 % des réfugiés), le Pakistan (14 %), la Colombie (3 %) ou encore le Sri Lanka (2 %). Dans le monde, les déplacements globaux causés par des catastrophes sont majoritairement situés en Asie (Chine, Inde, Philippines, Pakistan principalement), puis de façon moindre en Afrique (essentiellement au Nigéria) et en Amérique latine. À côté de telles catastrophes, on retrouve également les effets des températures extrêmes qui peuvent exacerber des tensions, notamment dans des régions déjà frappées de pénurie d'eau (Corne de l'Afrique, Moyen-Orient ou Asie centrale) et aussi accentuer les vulnérabilités de populations déplacées à cause de la guerre (Irak, Afghanistan, Somalie) (Gemenne et coll., 2016, 52).

Le climat et ses effets inégaux sur la temporalité des déplacements. Les migrations se différencient en termes de durées, de distance, de volume de population, ainsi que de besoins ou des moyens à disposition des individus. Les migrations temporaires ou circulaires sont monnaie courante. Elles touchent un nombre de personnes et des zones géographiques larges : Asie, Europe, Afrique et Amérique du Sud (Gemenne et coll., 2016, 32). Dans ce cas de figure, c'est la longueur des saisons sèches et humides qui rythme les déplacements. Si les migrations involontaires sont souvent temporaires, pour le [GIEC](#), « *les risques climatiques croissants, les déplacements sont davantage liés aux migrations permanentes* ». Il s'agit alors de personnes qui se trouvent en situation de déplacement prolongé ou des personnes bloquées, car, bien qu'elles souhaitent majoritairement gagner leur foyer, la stabilité économique des pays concernés tend à diminuer la capacité des gouvernements à développer des solutions durables de retour ou de réinstallation. L'allongement des périodes de déplacement ou de blocage renforce le « *problème humanitaire et l'entrave au développement de pays à faible ou à très faible revenu* » comme l'Indonésie, le Bangladesh, le Nigéria, la Colombie ou encore le Haïti, mais de effets sont également sensibles dans des pays à haut niveau de vie comme les États-Unis, le Japon ou encore l'Italie (Gemenne et coll., 2016, 33).

Le climat et l'immobilité des populations pauvres. De manière générale, les catastrophes ou changements climatiques induisent rarement des migrations internationales. Comme évoqué, elles sont plus souvent interrégionales. La précarité dans laquelle vivent certaines populations affecte leur propension à la mobilité. Si la majorité des migrations involontaires ont des effets négatifs sur les populations vulnérables, il en est tout autant de leur incapacité à fuir, ce qui peut accentuer leur vulnérabilité au risque d'être piégées dans des situations d'insécurité (Gemenne et coll., 2016, 38) : « *c'est souvent le cas de catégories socio-économiques les plus modestes, qui disposent de faibles ressources, de réseaux d'entraide limités, et sont donc déjà très fragilisées* ». Par ailleurs le [GIEC](#) mentionne le cas de certaines populations refusant de quitter leurs terres et ce malgré les conséquences alimentaires et sanitaires du changement climatique. Enfin, ces populations migrantes font face à des formes de vulnérabilités nouvelles liées à l'exil et au contexte des pays dits « d'accueil ».

L'accueil et la réinstallation des « migrants environnementaux »

L'articulation entre migrations et changements climatiques demande, à l'instar d'autres phénomènes migratoires, de penser l'organisation de l'accueil des nouveaux arrivants. La survenance d'une catastrophe et le manque

d'accessibilité aux ressources participent à renforcer la densité démographique des espaces urbains, posant des défis nouveaux. Les migrants eux-mêmes pouvant être vulnérables aux effets du changement climatique dans les zones de destination.

L'urgence de la santé publique. Bien que sous-estimée dans les dispositifs d'intégration, la santé publique des migrants, notamment en lien avec la question climatique, est primordiale. En effet, des synthèses du [GIEC](#) « sur la santé des réfugiés, des migrants et des personnes participant à des programmes de réinstallation suggèrent que les déplacements forcés, à leur tour, sont susceptibles d'avoir plus d'incidences négatives sur la santé que la migration volontaire ou la réinstallation planifiée ». Lorsque les procédures d'accueil et de réinstallation manquent de coordination et/ou ne sont pas encouragées et soutenues financièrement par l'État du pays concerné — ou du pays d'immigration — les migrants courent des risques pour leur santé, notamment dans les régions du monde caractérisées par une qualité des services de soins faible et la précarité économique. Notons notamment la « sous-nutrition ; les maladies d'origine alimentaire et hydrique ; les maladies liées à la surpopulation telles que la rougeole, la méningite et les infections respiratoires aiguës ; les maladies sexuellement transmissibles ; l'augmentation de la mortalité maternelle ; et les troubles de la santé mentale ».

La diversité culturelle. Les stress que vivent certaines populations notamment dans les pays dits « en voie de développement » font que le manque de moyens de subsistance peut engendrer, sans le concours de catastrophes naturelles spécifiques, une migration, qui devient aussi inévitable qu'indésirable. Or, selon le [GIEC](#), « de tels mouvements, à leur tour, impliquent des modifications d'expressions et de pratiques culturelles importantes et, en l'absence d'institutions chargées de gérer l'installation et l'intégration des migrants dans les zones de destination, peuvent augmenter le risque de conflit violent. »

Sécurité humaine et politique globale. Les migrations environnementales interrogent plus largement la question de la sécurité humaine. Si la détérioration des moyens de subsistance, influencée dans certains cas par le changement climatique est une question de sécurité humaine à part entière, celle-ci est inégalement répartie dans le monde. Des populations s'inscrivent dans des parcours migratoires volontaires — parfois par anticipation — afin d'accéder à une meilleure condition de vie — les plus précaires sont forcées de partir ou sont déplacées à moins qu'elles soient dans l'impossibilité de partir (Gemenne et coll., 2016, 29). C'est pourquoi le climat et les migrations doivent être pensés et réfléchis à une échelle globale. Selon le [GIEC](#), « la pauvreté, la discrimination, l'insuffisance des services publics et de santé publique, ainsi que les opportunités en matière d'éducation sont des facteurs spécifiques au lieu et aux circonstances. Les investissements dans les réponses institutionnelles pour faciliter l'adaptation peuvent atténuer nombre des effets négatifs du changement climatique sur la sécurité humaine. Inversement, des réponses politiques climatiques inappropriées peuvent accélérer et amplifier l'insécurité humaine, y compris les conflits ».

Conclusion

Les questions liées au climat et à l'immigration sont des préoccupations grandissantes pour bon nombre de citoyens à l'échelle européenne. Celles-ci renvoient à des enjeux globaux qui, au-delà de toucher l'Europe, affectent plus particulièrement les régions les moins développées du monde. Pour autant, la manière dont l'immigration se pose dans les débats politiques européens la renvoie avant tout à sa dimension sécuritaire. Les décideurs politiques à l'échelle européenne semblent préoccupés par les flux migratoires et à la façon de les endiguer. En ce sens, l'analyse des mouvements de population dans le cadre des changements climatiques permet de mettre en perspective cette aspiration au contrôle des flux. Si l'Europe est effectivement touchée par une crise de l'accueil des réfugiés, elle reste minoritairement impactée comparativement à l'ensemble des flux de par le monde et semble, par ailleurs, relativement peu affectée par les migrations environnementales. Aussi, à l'heure où les changements climatiques exacerbent le stress sur les moyens de subsistance et les inégalités nord-sud, il serait vain de penser à endiguer les migrations sans proposer une réflexion globale sur les répartitions plus justes des richesses à l'échelle mondiale. Les échanges internationaux et les instabilités géopolitiques participent de concert à placer les populations dans des migrations de nécessité.

Référence

Gemenne F., Ionesco D. et Mokhnacheva D. (2016), *Atlas des migrations environnementales*, Paris : Fondation nationale des sciences politiques.